

Dotation horaire de l'académie : l'austérité dans le 2d degré

De quoi parle-t-on ?

À l'occasion du comité technique académique du 15 janvier 2019, le rectorat a fait connaître son projet de répartition des heures dans le 2d degré pour la rentrée scolaire 2019. Cette répartition des dotations horaires est élaborée à partir des dotations du ministère et c'est cette répartition qui permet ensuite d'affecter les dotations horaires globales (DHG) dans les collèges et les lycées.

⇒ **Pour la rentrée 2019, les dotations sont en baisse partout.**

Des dotations ministérielles en baisse...

Pour la rentrée scolaire 2019, l'objectif de Blanquer est de supprimer 2650 postes dans le 2d degré. Pour l'académie de Paris, cela se traduit par la suppression de 102 postes de titulaires et de 15 postes de stagiaires, soit 109,5 ETP (équivalents temps plein). Cette suppression de postes est partiellement compensée par une dotation supplémentaire de 67,5 ETP en heures supplémentaires années (HSA).

⇒ **Pour la rentrée 2019, il y aura encore moins de profs et encore plus d'heures supplémentaires imposées.**

Concrètement, cela se traduit par **une perte de 1 636 heures hebdomadaires pour l'académie**, qui seront **pour moitié retirées des heures d'enseignement** (880 heures) et pour moitié retirées des heures de remplacement, des heures de décharges qui ne sont pas de droit et des heures dévolues aux autres fonctions.

⇒ **880 heures d'enseignement perdues**

Où les heures sont-elles prises ?

Alors que **les effectifs prévus sont partout en hausse** (+48 élèves en collège, +197 en lycée, +62 en LP et +31 en Segpa-Erea), **les dotations baissent partout** (sauf en Segpa où la très légère hausse est loin d'être suffisante pour prendre en charge les élèves supplémentaires). Cette baisse globale des dotations horaires va se faire

sentir dans les DHG car le rectorat a par ailleurs décidé d'augmenter sensiblement les heures mises en réserve : on passe de 700 heures en 2018 à 1 933 heures pour 2019. L'enjeu, pour le rectorat, c'est d'avoir davantage d'heures sous le coude pour calmer la colère dans les établissements les plus mobilisés après la publication des DHG, en particulier dans les lycées. Reste à savoir quand et comment seront débloquées les heures mises en réserve. Avant ou après le mouvement intra-académique ? Est-ce que ces heures permettront d'obtenir des postes supplémentaires ou est-ce qu'elles serviront à imposer des heures supplémentaires ?

Des dotations en baisse partout

Dans les collèges, les dotations sont en baisse de **655 heures**, soit à peu près **36 postes** de certifié-es à temps plein.

Dans les **lycées généraux et technologiques**, les dotations sont en baisse de **1255 heures**, soit à peu près **70 postes** de certifié-es à temps plein.

Dans les **LP**, les dotations sont en baisse de **231 heures**, soit à peu près **13 postes** de PLP à temps plein.

Dans les **Segpa-Erea**, la petite hausse de 27 heures (soit 1,5 ETP) ne suffit pas à compenser la hausse d'effectifs.

⇒ **Pour la rentrée 2019, il y aura 115 postes en moins dans les collèges et les lycées.**

Quelle riposte ?

Le régime d'austérité appliqué dans le second degré s'inscrit dans la politique globale de réduction des dépenses budgétaires mise en oeuvre par le gouvernement. **C'est donc une riposte globale qui s'impose.** Mais cette riposte doit se construire à la base, établissement par établissement.

⇒ **Dès la publication des DHG, nous devons nous réunir en AG ou en HMI pour discuter de la résistance collective que nous pourrions opposer à ces attaques.**